

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

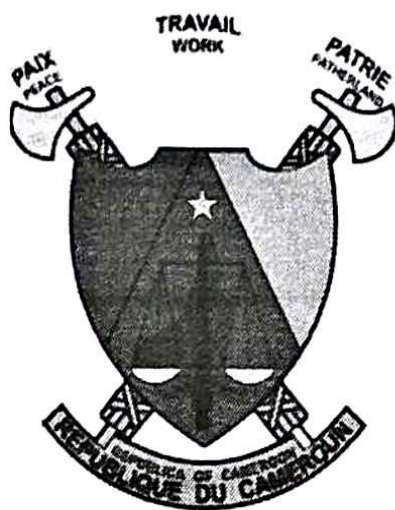
RÉGION DU SUD

DÉPARTEMENT DE L'Océan

COMMUNE DE MVENGUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE
DES MAECHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

OCEAN DIVISION

MVENGUE COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

INTERNAL STRUCTURE FOR THE ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT OF PUBLIC CONTRACT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°04/ AAO/C-MV/ CIPM / SIGAMP / DU 01/02/ 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A OKAROBELÉ, DANS LA COMMUNE DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'Océan, REGION DU SUD. EN PROCEDURE D'URGENCE

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de MVENGUE, autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la **CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A OKAROBELÉ.**

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- ✓ Travaux préparatoires,
- ✓ Fondations,
- ✓ Maçonnerie pour superstructure,
- ✓ Charpente et Couverture,
- ✓ Menuiserie bois et métallique,
- ✓ Peinture et revêtement,
- ✓ Electricité,
- ✓ Vitrierie,
- ✓ Plomberie sanitaire
- ✓ VRD et divers,
- ✓ Equipements
- ✓ Contrôle des travaux.

3. Délais d'exécution

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois.**

4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lots.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **23 000 000 (vingt-trois millions) francs CFA**

6. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINADER, exercice 2024:

8. Caution de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, **d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit 460 000 FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Interne de Gestion des Marchés Publics (SIGAMP) de la commune de MVENGUE**, Téléphone : (237) 694 33 95 73 dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être retiré au **Service Interne de Gestion des Marchés Publics (SIGAMP) de la commune de MVENGUE**, Téléphone : (237) 694 33 95 73 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Commune, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000 (Quarante mille) francs CFA**, payable à la **Recette Municipale de la Commune MVENGUE**.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au **Service des Marchés publics de la Commune de MVENGUE** au plus tard le **29 FEV 2024 à 13 heures** et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°04/AAO/C-MV/SIGAMP/CIPM du 01/02/2024 Pour les travaux de construction d'une case communautaire à **OKAROBELLE**, Arrondissement de **MVENGUE**, Département de l'Océan, Région du Sud. En procédure d'urgence

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **29 FEV 2024** à 14 heures au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de **MVENGUE**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1.- Critères éliminatoires

1.1 : Pièces administratives

critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de caution ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique.
- d) Des preuves d'acceptation du marché (CCAP, CCTP, CCES paraphés à chaque page et signés à la dernière page). La non production de ces preuves d'acceptation du marché entraînera la disqualification de l'offre du soumissionnaire
- e) N'avoir jamais abandonné un marché au cour des trois dernières années

1.2 : Offre technique

- a) Documents falsifiées ou scannés ;
- b) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiment ;
- c) Non satisfaction, au moins à **vingt-deux (22) critères essentiels sur trente-un (31)**.

1.3 : Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

I. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service des Marchés Publics de la Commune de MVENGUE Tel 694339573.**

MVENGUE le **01 FEV 202**

Le Maire,
(Autorité contractante)



Ampliations :

- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMINMAP/O (pour archivage)
- PRESIDENT/ CIPM (pour information)
- CRTV (pour diffusion)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)

Thodore Ambassa